

Evaluation de la politique de formation de l'OFSP dans le domaine du VIH/sida HIV/Aids

Résumé

Equipe de projet:

lic. ès sc. pol. Cornelia Furrer

lic. ès sc. pol. Riccarda Schaller

Prof. Dr. Sandro Cattacin, IDHEAP-Lausanne

Accompagnement:

Dr. Andreas Balthasar

Lucerne, 29 août 2001

Résumé

Le développement de la formation dans le domaine du VIH/sida en Suisse et le rôle de l'OFSP depuis le début de l'épidémie se divisent en trois phases. La première a été marquée par l'adoption de mesures d'urgence et la seconde par la mise en place systématique d'une politique dans ce domaine. Ce faisant, différents moyens didactiques ont été élaborés, entre autres, les „recommandations de formation VIH/sida“. Au cours de la troisième phase, à partir de 1997, on a souhaité mettre l'accent sur la continuité et la consolidation des mesures déjà adoptées. À partir du milieu des années 90, l'OFSP a mis en place des commissions régionales afin d'atteindre ces objectifs.

Cette évaluation entend étudier l'opportunité du concept de ces commissions régionales et analyser si la politique de formation menée depuis 1996 a permis d'atteindre les objectifs fixés. L'évaluation s'efforce également de déterminer l'influence des transformations structurelles au sein de l'OFSP sur les buts poursuivis. Les résultats devraient être utilisés pour permettre d'atteindre les objectifs en matière de formation de base et de formation continue du programme national VIH et sida pour les années 1999-2003.

Pour cette évaluation, un sondage écrit auprès des personnes ayant reçu les recommandations de formation et une enquête téléphonique auprès des personnes clefs du secteur de la formation dans le domaine VIH/sida ont été réalisés. Par ailleurs, en plus de l'analyse des documents, des discussions de groupe ont été organisées au sein des commissions régionales et des entretiens ont été menés avec les responsables.

Les résultats sont ici présentés en fonction des trois questions centrales qui ont sous-tendu l'étude.

La structure organisationnelle permet-elle d'atteindre les objectifs fixés?

Le concept de l'OFSP pour promouvoir la formation en matière VIH/sida prévoit l'existence de commissions régionales qui devaient principalement remplir les trois missions suivantes:

Premièrement elles devaient soutenir et coordonner la formation continue en matière de VIH/sida. L'évaluation a pu montrer que les commissions ont réussi à coordonner et à soutenir de façon efficace la forma-

tion continue au niveau régional. Les commissions en Romandie et au Tessin étaient bien ancrées régionalement et ont pu, de ce fait, servir de plate-forme d'information. Ceci ne s'applique que partiellement à la Suisse alémanique. En effet, certaines régions de Suisse alémanique n'ont pas été touchées par la commission ou seulement de façon restreinte.

Pour promouvoir la formation de base et la formation continue, conformément aux objectifs, il aurait fallu recenser les lacunes existantes de façon continue. Ces recensements, à l'exception partielle du Tessin, n'ont pas été effectués. Par conséquent, c'est seulement au Tessin, qu'on s'est essayé à exercer un pilotage actif de la formation de base et de la formation continue. Toutefois, au total, en ce qui concerne la coordination et la promotion de la formation en matière de VIH/sida, on peut dire que le concept des commissions régionales a su faire ses preuves.

La *seconde* mission des commissions concernait l'intégration du thème VIH/sida au sein des structures existantes des formations de base. Il est difficile de dire avec certitude dans quelle mesure cet objectif a pu être atteint. Ainsi, les attentes de l'OFSP qui pensait que les commissions détiendraient un rôle clef dans la transition du soutien de cours de formation continue à l'intégration du thème VIH/sida dans la formation de base, n'ont pas été remplies. À part au Tessin, il n'existe aucune vue d'ensemble montrant si le thème du VIH/sida a été traité dans les écoles professionnelles et dans les écoles dispensant des formations de base, mais aussi au niveau des études de médecine et permettant, le cas échéant, d'en vérifier la qualité.

Les commissions avaient pour *troisième* mission de faciliter le transfert de la formation dans le domaine du VIH/sida aux cantons. L'éducation – à l'exception de la médecine – et la santé sont du ressort des cantons, c'est pourquoi ces derniers apparaissent comme les acteurs les plus adaptés pour promouvoir une politique durable en matière de formation de base et de formation continue dans le domaine du VIH/sida. Or, cet objectif n'a pas été atteint. Ceci s'explique, d'une part, par le manque de soutien de l'OFSP et, d'autre part, par le manque de clarté dans la formulation du mandat des commissions. Après les restructurations et les départs de certains responsables, l'OFSP n'a plus été en mesure de soutenir suffisamment les commissions dans l'exécution de leurs tâches. Il n'y a jamais eu, dans ce cadre, de mandat formulé de façon concrète et, pour les commissions, les objectifs n'allaient pas forcément de soi.

Ce problème a également eu une influence sur le second objectif. L'institution, la composition et les ressources des commissions régionales n'ont pas permis d'atteindre le deuxième et le troisième objectif.

Les recommandations de formation sont-elles connues et utilisées?

L'élaboration des recommandations de formation a demandé beaucoup de travail. La distribution qui s'en est suivie en revanche n'a pas été menée avec soin. C'est pourquoi les recommandations sont assez peu connues. Pourtant leur qualité est jugée presque exclusivement de façon positive. De plus, disposer de directives en matière de formation de base et de formation continue dans le domaine du VIH/sida est un besoin reconnu. Les recommandations de formation constituent une bonne base pour permettre l'intégration du thème VIH/sida dans la formation. Mais pour avoir une utilité, les recommandations, dans l'ensemble plutôt formelles, doivent recevoir un contenu et être mises en oeuvre.

L'OFSP doit-il adapter sa stratégie en matière de formation de base et de formation continue?

L'évaluation estime que certaines adaptations stratégiques sont en effet indispensables. Nos propositions concernent, d'un côté, des mesures portant sur le contenu. Il s'agit principalement de recenser la situation actuelle en matière de formation de base et de formation continue dans le domaine du VIH/sida et de procéder à une analyse des besoins en la matière. En se basant sur cette analyse, on peut reprendre l'optique qui se basait sur les régions linguistiques et qui a fait ses preuves et la redéfinir. D'un autre côté, des adaptations sont également nécessaires au niveau structurel. Pour atteindre les objectifs en matière de formation de base et de formation continue du programme national VIH et sida pour les années 1999 à 2003, il faut que ce thème soit à l'avenir clairement représenté au sein de l'OFSP et doté de ressources personnelles suffisantes. De plus, il est nécessaire de procéder à des clarifications en matière de responsabilités institutionnelles.